

PROGRAMME FORMATION

MAC APS 27 Heures

PARTICIPANTS : 4-12 maximum

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES AGENT DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ



PUBLIC CONCERNÉ

Personnes exerçant les fonctions d'Agent de Prévention et de sécurité et désirant obtenir le renouvellement de leur carte professionnelle dans les 24 mois et demandant à être dispensé du module « geste élémentaires de premiers secours »



PRÉREQUIS À LA FORMATION

Détenir une carte professionnelle délivrée par le CNAPS pour une activité de sécurité privée dans le domaine surveillance humaine ou surveillance par des systèmes électroniques de sécurité ou de gardiennage ou en cas de carte expirée une autorisation préalable du CNAPS,

Titulaire du certificat SST, PSE1 ou PSC1 en cours de validité au moment de la formation, Avoir un niveau B1 : Savoir lire, écrire, comprendre et s'exprimer en français en justifiant soit d'un diplôme de niveau minimum brevet, soit d'un diplôme ou d'une attestation reconnue par l'arrêté du 31.03.2022.

Evaluation préalable des connaissances du stagiaire (10 questions).



DÉLAI D'ACCÈS

Sous condition de la possession de l'ensemble des prérequis
En fonction des places vacantes sur la session
1 semaine minimum



DURÉE

27 heures réparties sur 4 jours consécutifs

OBJECTIFS

Être capable de :

- Connaître les grands principes encadrant le métier d'agent privé de sécurité et la déontologie professionnelle
- Connaître les principes de la République : son fonctionnement, ses institutions, ses symboles et valeurs
- Gérer les conflits
- Maîtriser les mesures d'inspection filtrage
- Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes
- Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes
- Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger (notions de secourisme tactique)
- Alerter les secours
- Sécuriser une zone

CONTENU

- Environnement juridique et code de déontologie professionnelle
- Principes de la République
- Gestion des risques et situations conflictuelles
- Prévention des risques terroristes
- Contrôle d'accès
- Palpations et inspection visuelle des bagages

SAS Capital : 42 000 € - SIREN 490 021 565 000 - RCS Clermont-Fd **Siège social** - 20 avenue de l'Agriculture - 63000 CLERMONT-FD
DAF 83 63 03808 63 - Code APE : 8559A Tel : 04 73 39 72 16 - Mail : contact@previs.fr
N° d'agrément CQP APS Clermont-Fd - 63 08 12 03 01/Vénissieux 69 19 11 15 01
N° d'autorisation CNAPS Clermont Fd : FOR-063-2022-01-23-20170588200/Vénissieux FOR-069-2025-01-1420200716997
N° d'agrément : SSIAP : 6308 - N° d'habilitation SST n°835000/2016/SST-01/O/02

PROGRAMME FORMATION

MAC APS 27 Heures

PARTICIPANTS : 4-12 maximum

**MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES
AGENT DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ**

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel
- Cours théoriques avec appui audiovisuel,
- Exercices d'application,
- Mise en situation avec utilisation de PC Sécurité et réalisation de parcours de ronde
- Divers matériels d'instruction de type portique, centrale incendie et intrusion, raquettes, unité mobile de formation.

VÉRIFICATION DES ACQUIS EN COURS DE FORMATION

Fiche d'évaluation théorique (QCU)

Fiche d'évaluation pratique : évaluation sur chaque contexte professionnel

**TYPE DE
VALIDATION**

**ATTESTATION DE FORMATION PERMETTANT LA DEMANDE DE RENOUVELLEMENT
DE LA CARTE PROFESSIONNELLE**

TARIF

Tarif par stagiaire : 415 euros HT

Tarif de groupe : nous consulter

ACCESSIBILITE

PREVIS s'engage à respecter les dispositions en matière d'accessibilité des personnes en situation de handicap des ERP de type R au siège de son établissement – Dans notre établissement secondaire notre équipe vous accompagne au mieux pour vous permettre d'accéder à la formation dans les meilleures conditions.

RESPONSABLE

Responsable pédagogique : Quentin Le Boulaire



SAS Capital : 42 000 € - SIREN 490 021 565 000 - RCS Clermont-Fd **Siège social** - 20 avenue de l'Agriculture - 63000 CLERMONT-FD
DAF 83 63 03808 63 - Code APE : 8559A Tel : 04 73 39 72 16 - Mail : contact@previs.fr
N° d'agrément CQP APS Clermont-Fd - 63 08 12 03 01/Vénissieux 69 19 11 15 01
N° d'autorisation CNAPS Clermont Fd : FOR-063-2022-01-23-20170588200/Vénissieux FOR-069-2025-01-1420200716997
N° d'agréments : SSIAP : 6308 - N° d'habilitation SST n°835000/2016/SST-01/O/02